



Public

Céréaliériste Eleveur Maraîcher Polyculteur Viticulteur



Modalités

A la Chambre d'agriculture

PRESTATION

Diagnostic pré-conversion à l'agriculture biologique



Objectif :

Faire le point sur mon projet et être accompagné dans les démarches.



Contenu :

Information sur la réglementation, les aides et les démarches pour passer en bio
Indication des interlocuteurs référents pour la mise en place de votre projet
Analyse des forces et faiblesses, atouts et contraintes de votre projet
Identifier les écarts par rapport au cahier de charges AB
Construire un plan d'actions adapté à votre projet



Le plus :

Nos connaissances de la réglementation et des filières en bio
Notre approche globale du système d'exploitation
Nos compétences et notre expertise dans l'accompagnement de projet
Notre réseau régional, permettant de nous appuyer sur des experts et des références pour l'ensemble des productions agricoles en agriculture biologique.



Durée :

2 jours (1 ou 2 rencontres, 1 restitution écrite)



Tarif :

Pris en charge à 80 % par la Région Nouvelle-Aquitaine et participation de l'exploitant à hauteur de 188 € HT.



Livrables :

Un compte rendu écrit avec les clés de réussite du passage à l'agriculture biologique.

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

